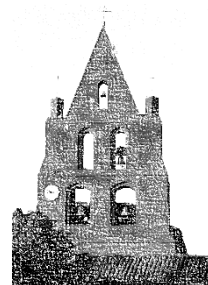


DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE SAINT-CEZERT



P.L.U.

Révision du Plan Local d'Urbanisme

5. Annexes

5.2. Servitudes d'utilité publique (SUP)

5.2.1. Liste des SUP

5.2.2. Plan des SUP

Révision du P.L.U. :

Arrêtée le 28.05.18

Approuvée le

Exécutoire le

Visa

Date :

Signature :



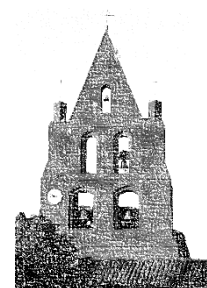
Paysages

16 av. Ch. de Gaulle
Bâtiment n°8
31130 BALMA
Tél : 05 34 27 62 28
Fax : 05 34 27 62 21
Mél : paysages@orange.fr

5.2

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE SAINT-CEZERT



P.L.U.

Révision du Plan Local d'Urbanisme

5. Annexes

5.2. Servitudes d'utilité publique (SUP)

5.2.1. Liste des SUP

Révision du P.L.U. :

Arrêtée le 28.05.18

Approuvée le

Exécutoire le

Visa

Date :

Signature :



Paysages

16 av. Ch. de Gaulle
Bâtiment n°8
31130 BALMA
Tél : 05 34 27 62 28
Fax : 05 34 27 62 21
Mél : paysages@orange.fr

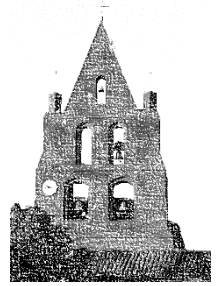
5.2.1

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE DE SAINT CEZERT

DESIGNATION OFFICIELLE DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DE L'ACTE QUI L'INSTITUE	DESIGNATION DU SERVICE LOCALEMENT RESPONSABLE
I4 – servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	Ligne à 225 KV JALIS - LESQUIVE	Déclaration d'utilité publique	RTE / GET - PYRENEES Section Environnement 87 rue Jean Gayral 31200 - TOULOUSE
T5 – Servitudes de dégagement des aérodromes	Aérodrome de Blagnac	Décret interministériel du 17 février 1976 complété le 27 février 1978	DGAC - SNIA Aérodrome Civil de Toulouse Blagnac Allée Saint-Exupéry 31700 – BLAGNAC
PM1 Servitudes résultant du plan de prévention des risques naturels prévisibles	Plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements différentiels de terrains consécutifs au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux.	Arrêté préfectoral du 22 décembre 2008	DDT 31 - SRGC Bât A cité administrative 2 Bd. Armand-Duportal – BP 70001 31074 TOULOUSE CEDEX 9

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE SAINT-CEZERT



P.L.U.

Révision du Plan Local d'Urbanisme

5. Annexes

5.2. Servitudes d'utilité publique (SUP)

5.2.2. Plan des SUP

Révision du P.L.U. :

Arrêtée le 28.05.18

Approuvée le

Exécutoire le

Visa

Date :

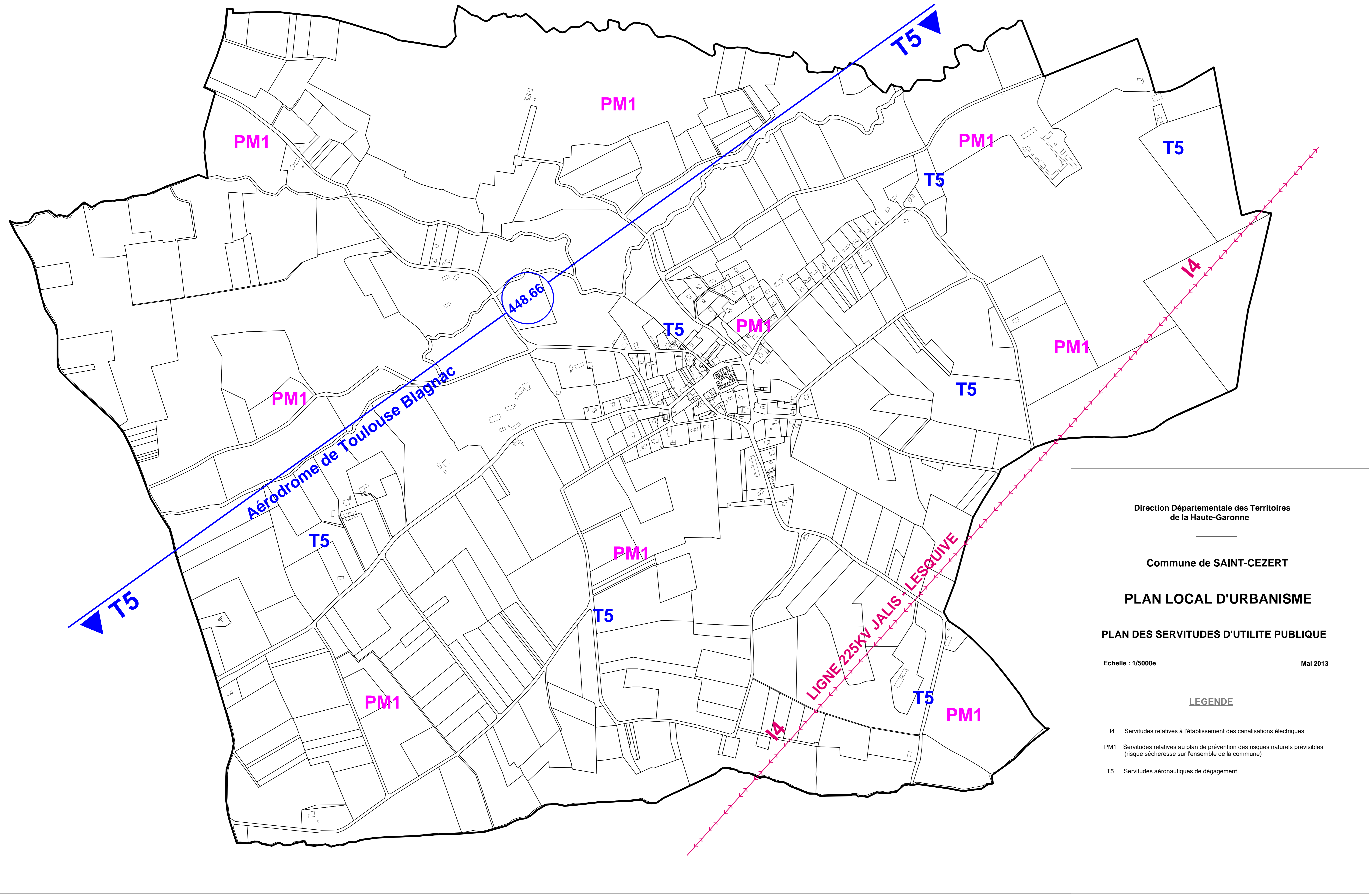
Signature :



Paysages

16 av. Ch. de Gaulle
Bâtiment n°8
31130 BALMA
Tél : 05 34 27 62 28
Fax : 05 34 27 62 21
Mél : paysages@orange.fr

5.2.2



Direction Départementale des Territoires
de la Haute-Garonne

Commune de SAINT-CEZERT

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Echelle : 1/5000e

Mai 2013

LEGENDE

- I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- PM1 Servitudes relatives au plan de prévention des risques naturels prévisibles (risque sécheresse sur l'ensemble de la commune)
- T5 Servitudes aéronautiques de dégagement